

aux ducs d'Orléans, successeurs des Montpensier en Beaujolais; et vinrent ensuite aux Archives nationales, selon M. Huillard-Bréholles; c'est là qu'ils se trouvent maintenant, à l'exception d'une assez grande partie qui fut rendue, lors de la Restauration, à la famille d'Orléans. Il paraît cependant qu'une certaine quantité de ces papiers était restée à Villefranche, et sur ceux-là la Révolution fit main basse, et les détruisit tous sans pitié, anéantissant ainsi en un moment ces sources précieuses de notre histoire locale. Ce qui le prouve, c'est l'anecdote suivante. Le vieil archiviste qui avait la garde de ces titres, ayant reçu l'ordre de les brûler, essaya de sauver les parchemins les plus anciens et les plus précieux, en les enfermant dans une malle qu'il cacha dans le grenier de l'Hôtel de Ville. Mais bientôt, effrayé à l'idée qu'on pouvait faire des perquisitions et qu'il y allait de sa tête, si on trouvait ces vieux titres proscrits, le pauvre homme perdit tout repos et tout sommeil. A la fin n'y tenant plus, il se décida, la mort dans l'âme, à brûler lui-même ces titres dont il connaissait cependant si bien la valeur; heureux encore s'il avait eu l'inspiration de les copier avant d'en faire le sacrifice. Jusqu'à la fin de sa vie ce souvenir pesa sur lui comme un remords. Je tiens ce fait d'un de mes amis qui l'a entendu raconter en 1862, au fils même du malheureux archiviste.

Il semble du reste qu'un sort fatal a toujours poursuivi nos vieux documents. Toutes les abbayes, tous les prieurés fondés ou enrichis par les sires de Beaujeu ont eu leurs

---

celles de M. de la Coste l'aîné, secrétaire de la *Chambre du Trésor* et des rétroactes, laquelle Chambre ne doit être ouverte qu'en présence de ces trois messieurs. »